



AMBASSADE DE SUISSE
EN ITALIE

522.0 v
530.0 - PO/eb
Réf.:

00197 ROME, le 26 mars 1973
Largo Elvetia - Via Barnaba Orlandi, 6r
Tél. 803-641

Service économique et financier
Département politique fédéral

B e r n e

at	AM/RL				d/a
Date	27/3				2
Vise	nh				
EPD	27.3.73			15	
Ref.	S.C.H.J. 121.0.				

Monsieur le Ministre,

Les malheurs de la lire au cours de ces dernières semaines ont aggravé le malaise latent que créent la stagnation économique ainsi que la menace d'une crise de Gouvernement. Il s'y ajoute le souci de voir l'Italie risquer de s'éloigner d'une communauté européenne qu'elle a contribué à fonder.

Les controverses qu'ont suscitées l'institution du double marché et la fluctuation indépendante de la lire ont provoqué, semble-t-il, de l'amertume et un certain sentiment d'isolement.

La Suisse n'a pas été mêlée à ces polémiques et, à en juger par ce que m'a dit M. Malagodi, j'ai tout lieu de croire que nous avons avec l'Italie d'excellentes relations sur le plan monétaire.

Pour l'instant, les affaires monétaires sont traitées dans un cadre multilatéral ce qui est normal vu leur nature. Considérant cependant les relations italo-suisse dans leur ensemble et dans toute leur difficile complexité, je me demande cependant s'il ne serait pas de bonne politique de proposer à l'Italie des entretiens bilatéraux sur les problèmes monétaires. Dans la conjoncture actuelle, un tel geste de la Suisse serait apprécié comme une preuve de confiance, un hommage aussi au rôle de l'Italie dans les affaires monétaires ainsi qu'aux capacités techniques de ses experts.

La Suisse a tout intérêt à ne pas laisser les relations bilatérales se concentrer sur l'émigration. L'expérience montre que les visites d'hommes politiques ou de hauts fonctionnaires suisses à Rome - que ce soient celles du chef de notre département, du secrétaire général, de M. l'ambassadeur Languetin ou de M. le ministre Moser, par exemple - ont eu des effets favorables et permis soit de dissiper des malentendus (voir le cas

./.

- 2 -

récent de la double-imposition), soit de relancer le dialogue dans des domaines autres que ceux de l'émigration (cf. aussi la coopération italo-suisse à Helsinki).

Vue sous cet angle, une visite de nos experts à Rome serait certainement utile outre sans doute aussi l'intérêt intrinsèque des échanges de vues qui auraient lieu avec des personnalités aussi importantes que MM. Carli, Ossola ou éventuellement Malagodi suivant le niveau des entretiens.

Les principaux problèmes que susciterait l'organisation de cette visite sont d'ordre pratique, car les responsables de la politique monétaire italienne voyagent beaucoup. Suivant les cas, on peut envisager soit une série de visites particulières au ministère du trésor, à la Banque d'Italie ainsi que par courtoisie au ministère des affaires étrangères, soit ce qui serait peut-être plus rationnel une séance de travail.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE

Bruno